

Renseignements importants à l'intention des parents et des gardiens et gardiennes d'enfants

Vaccin contre la COVID-19 : Immunisations de rattrapage auprès des jeunes



.....

Des millions de jeunes Canadiens de 12 à 17 ans ont reçu leurs vaccins contre la COVID-19. Il est très important d'atteindre un taux élevé de vaccination pour :

- réduire la propagation du virus;
- protéger les gens des symptômes graves de la maladie;
- éviter un retour à des mesures de santé publique très perturbatrices qui se répercutent sur notre bien-être collectif;
- aider les gens à reprendre leurs activités normales.

Afin de rendre la vaccination contre la COVID-19 plus accessible, des équipes de santé publique entameront une tournée de la province à compter de la mi-septembre pour offrir le vaccin à ARNm contre la COVID-19 aux jeunes dans les écoles. Les élèves nés le 31 décembre 2009 ou avant cette date qui n'ont pas reçu leur première ou deuxième dose de vaccin à ARNm contre la COVID-19 seront admissibles. Vous serez informés à l'avance de la date à laquelle le vaccin contre la COVID-19 sera offert à l'école de votre enfant.

Vous pouvez vous informer sur les risques et les avantages du vaccin à ARNm contre la COVID-19 en ligne à manitoba.ca/covid19/vaccine/resources.fr.html. Vous pouvez également obtenir de plus amples renseignements au sujet des circonstances particulières qui pourraient toucher votre jeune, par exemple s'il présente une maladie auto-immune.

Si vous souhaitez que votre enfant reçoive le vaccin à ARNm contre la COVID-19 à l'école, vous pouvez remplir le formulaire de consentement et vous renseigner sur le processus de consentement à l'adresse protectmb.ca/youth-covid-19-vaccines/. Si vous ne pouvez remplir ou imprimer le formulaire de consentement en ligne, vous pouvez en obtenir une version sur papier ainsi qu'une feuille de renseignements auprès de l'école de votre enfant. Si vous remplissez la version papier du formulaire, demandez à votre enfant de la rapporter à son enseignant.

Les supercliniques de vaccination et les cliniques de vaccination éphémères qui sont aménagées dans votre collectivité continuent d'offrir le vaccin contre la COVID-19 à la population. Rendez-vous à la page Trouver une clinique de vaccination contre la COVID-19 (manitoba.ca/covid19/vaccine/finder.fr.html) pour trouver un lieu de vaccination contre la COVID-19 dans votre région.

Nous vous remercions de vous protéger et de protéger votre famille et votre collectivité en vous faisant vacciner. Vous contribuez à la création d'un Manitoba plus sain au profit de nous tous.